Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

Exercice 2015



SMICTOM de la Région de Saverne

10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE

03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr

Sommaire

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3
1.1. Territoire desservi 3
1.2. Services assurés par le SMICTOM 5
1.3. Les déchèteries du SMICTOM 6
1.4. Opérateurs de collecte et traitement intervenant pour le SMICTOM 6
2. MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE 7
2.1. Tarifs 2015 7
2.2. Nombre de redevables et taux de présentation 7
3. QUANTITES COLLECTEES ET ENTREES EN DECHETERIE 9
3.1. Quantités de déchets collectées en 2015 sur le SMICTOM 9
3.2. Evolution des quantités collectées 10
3.3. Fréquentation des déchèteries 12
4. COLLECTE DU VERRE 13
5. TRAITEMENT DES RECYCLABLES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE ET REFUS DE TRI 13
6. TRAITEMENT 14
7. ACTIONS DE COMMUNICATION 15
8. PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION 15
8.1. Réalisations de l'année 5 15
8.2. Coûts de la prévention en 2015 15
8.3. Perspectives 2016 16
9. INDICATEURS FINANCIERS 16
9.1. Structure générale des dépenses et recettes 16
9.2. Modalités de financement 16
9.3. Montant des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat 17
9.4. Montant des recettes perçues au titre de la valorisation matière 17
9.5. Montant des aides reçues d'organismes agréés (hors prévention) 17
9.6. Analyse des coûts 17
9.7. Tarification du SMITOM 19
10. FAITS MARQUANTS 2015 ET PERSPECTIVES 2016 20
10.1. Faits marquants 2015 20
10.2. Perspectives 2016 20

Préambule

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fait obligation au maire ou au président d'EPCI de présenter au Conseil Municipal ou son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable destiné notamment à l'information des usagers, étend cette obligation aux services d'assainissement ainsi que de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Nom : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

Coordonnées : 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr

Site internet www.smictomdesaverne.fr

1.1. Territoire desservi

En 2015 le **SMICTOM** de la région de Saverne est composé de :

- la **communauté de communes de la région de Saverne**, regroupant 28 communes et 30 400 habitants,
- la **communauté de communes du pays de Hanau**, regroupant 19 communes et 17 753 habitants,
- la **communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau** regroupant 7 communes et 5 286 habitants,
- 18 communes de la **communauté de communes du pays de la Petite Pierre** regroupant 9629 habitants,
- 3 communes de la **communauté de communes des coteaux de la Mossig** regroupant 663 habitants,

soit au total 63 731 habitants.

En mai 2015 le Smictom a connu le déménagement de son siège, toujours sur Saverne, et a pris en charge le secrétariat commun des 4 syndicats auparavant porté par le syndicat d'eau potable de Saverne-Marmoutier.

Au 31/12/2015 le Smictom compte 8 salariés, dont 2 ambassadeurs du tri en emploi d'avenir.

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune (population légale 2013)

REGION DE SAVERNE				PAYS DE HANAU				PAYS DE MARMOUTIER				PAYS DE LA PETITE PIERRE			
n° INSEE		pop, municip,	pop. Totale	n° INSEE		pop, municip,	pop. Totale	n° INSEE		pop, municip,	pop. Totale	n° INSEE		pop, municip,	pop. Totale
67006	ALTENHEIM	210	215	67044	BISCHHOLTZ	279	284	67096	DIMBSTHAL	304	316	67126	ERCKARTSWILLER	308	309
67089	DETTWILLER	2 628	2 681	67057	BOSSELSHAUSEN	158	161	67190	HENGWILLER	183	184	67133	ESCHBOURG	500	515
67117	ECKARTSWILLER	417	427	67061	BOUXWILLER	4 037	4 143	67272	LOCHWILLER	441	447	67148	FROHMUHL	185	188
67129	ERNOLSHEIM-LES-S.	589	597	67068	BUSWILLER	235	237	67283	MARMOUTIER	2 702	2 774	67198	HINSBOURG	116	119
67145	FRIEDOLSHEIM	253	254	67103	DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL	1 102	1 126	67395	REUTENBOURG	405	412	67371	LA PETITE PIERRE	633	646
67149	FURCHHAUSEN	423	440	67222	INGWILLER	4 189	4 240	67459	SCHWENHEIM	727	741	67265	LICHTENBERG	559	568
67161	GOTTENHOUSE	393	405	67242	KIRRWILLER	529	545	67469	SINGRIST	402	412	67273	LOHR	500	513
67162	GOTTESHEIM	344	349	67289	MENCHHOFFEN	576	587					67370	PETERSBACH	657	667
67179	HAEGEN	670	687	67307	MULHAUSEN	460	466			**5 164**	**5 286**	67381	PUBERG	342	347
67185	HATTMATT	671	687	67322	NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 126	1 147					67392	REIPERTSWILLER	904	911
67244	KLEINGOEFT	146	146	67333	NIEDERSOULTZBACH	246	248					67413	ROSTEIG	585	588
67258	LANDERSHEIM	205	207	67347	OBERMODERN-ZUTZEND	1 720	1 751	**COTEAUX DE LA MOSSIG**				67454	SCHOENBOURG	438	446
								n° INSEE		pop, muni.	pop. Totale				
67269	LITTENHEIM	294	298	67352	OBERSOULTZBACH	422	426					67475	SPARSBACH	256	262
67275	LUPSTEIN	808	826	67403	RINGENDORF	445	452	67229	JETTERSWILLER	194	196	67483	STRUTH	253	256
67279	MAENNOLSHEIM	238	240	67441	SCHALKENDORF	318	322	67245	KNOERSHEIM	214	216	67491	TIEFFENBACH	280	288
67302	MONSWILLER	2 096	2 127	67446	SCHILLERSDORF	448	457	67555	ZEHNACKER	249	251	67535	WIMMENAU	1 132	1 155
67366	OTTERSTHAL	683	704	67503	UTTWILLER	161	166					67538	WINGEN-SUR-MODER	1 588	1 607
67367	OTTERSWILLER	1 362	1 395	67521	WEINBOURG	420	426					67559	ZITTERSHEIM	237	244
67380	PRINTZHEIM	203	211	67524	WEITERSWILLER	556	569			**657**	**663**				
67391	REINHARDSMUNSTE	462	478											**9 473**	**9 629**
67423	SAESSOLSHEIM	546	556			**17 427**	**17 753**								
67437	SAVERNE	11 609	11 883												
67425	SAINT-JEAN-SAVER	588	602												
67478	STEINBOURG	2 008	2 043												
67489	THAL-MARMOUTIER	783	805												
67515	WALDOLWISHEIM	545	559												
67527	WESTHOUSE-MARM	258	260												
67553	WOLSCHHEIM	312	318												
	Total	**29 744**	**30 400**												

Ensemble du Smictom
Population totale : 63 731
Population municipale : 62 465

1.2. Services assurés par le SMICTOM

Le SMICTOM assure pour l'ensemble des 75 communes le composant :

- La collecte hermétique hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles,
- la collecte sélective en porte à porte, une fois toutes les 2 semaines, des recyclables (papiers, cartons, flaconnages en plastique, briques, emballages métalliques) depuis 2012,
- la collecte sélective du verre en conteneurs d'apport volontaire,
- un service d'enlèvement des encombrants à la demande, facturé au demandeur 30€ par m^3 enlevé,
- l'exploitation des déchèteries fixes et mobiles,
- le transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement gérés par le SMITOM du secteur Haguenau – Saverne ou des prestataires privés,
- le traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires.

Les prestations de collecte sont assurées dans le cadre d'un marché de service passé avec la Société **SUEZ-SITA Alsace** jusqu'au 30/06/2015, puis avec la société **éco-Déchets** après appel d'offre européen, pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2021.

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est le premier adhérent tant en population, qu'en surface et en tonnages collectés.

Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	1 fois par semaine
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	Une fois toutes les 2 semaines
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes et 7 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

En 2015, les collectes effectuées par SUEZ-SITA et par éco-Déchets ont occasionné les déplacements de bennes et les consommations de carburant suivants :

	OMr			**OMCS**		
	Semestre 1	Semestre 2	**Total**	Sem. 1	Sem. 2	**Total**
distances parcourues (km)	67 650	66 460	**134 110**	53 153	50 494	**103 647**
consommation de carburant (litres)	29 543			23 225		
consommation moyenne aux 100 km (litres)	44			66		

1.3. Les déchèteries du SMICTOM

SAVERNE **INGWILLER** **MARMOUTIER**





Déchèteries mobiles sur les sites de :

Bouxwiller, Dettwiller, Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller les Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder, Wolschheim

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3.4 déchèteries sur la base d'une équivalent de 35 h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitant.

1.4. Opérateurs de collecte et traitement intervenant pour le SMICTOM

Prestations	Centre de traitement	MO	Traitement
Papiers-cartons	ALTEM - Strasbourg	SMITOM	Tri et valorisation matière
Déchets verts	VITACOMPOST - Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	LINGENHELD Environnement - Haguenau - Récupérateur	SMITOM	Valorisation matière et énergie
Métaux et batteries	GDE METALIFER	**SMICTOM**	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	RAUSCHER	**SMICTOM**	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	**SMICTOM**	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	DHGA Ingwiller	**SMICTOM**	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	**SMICTOM**	Valorisation matière
Piles	COREPILE	**SMICTOM**	Valorisation matière
Toxiques (peintures solvants…)	TREDI – ECO-DDS	**SMICTOM**	Incinération/ traitement physico-chimique
Lampes à décharge	RECYLUM	**SMICTOM**	Valorisation matière
DEEE	Eco-système et ENVIE	SMITOM	Réemploi ou valorisation matière
Films argentiques	RECYCLEM Brumath	**SMICTOM**	Valo matière (sels argentiques) et énergie

2. MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'OMR et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1er janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac OMR (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60€ par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Proflux, externalisé, dans le cadre d'un marché passé avec l'entreprise Tradim.

2.1. Tarifs 2015

Les tarifs sont fonction de la taille du bac OMR. Ces tarifs sont inchangés depuis 2013. L'ensemble des adhérents du SMICTOM les a approuvés.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	28 €	70,00€	4,00 €
140 l	28 €	121,00 €	7,00 €
240 l	28 €	210,00 €	12,00 €
770 l	28 €	674,00 €	38,00 €
1100 l	28 €	964,00 €	54,00 €

Tarifs des déchèteries

Depuis le 1er janvier 2015 **les particuliers** conservent 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe et à partir du 25e chaque passage est facturé 5€.

Les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé :

Déchets banals : 7 € le ½ m³
Déchets dangereux : 5 € le litre

2.2. Nombre de redevables et taux de présentation

Vue d'ensemble des redevables du Smictom

Type de redevable	Nombre
Particuliers	29 858
Communes	339
Associations	159
Professionnels	903
Professionnels sans bac	174

Nombre de bacs en place et nombre de sorties annuelles par taille de bac

Pour les ménages

Taille du bac	Nb de bacs en place	Nb moyen de sorties par an
80 l	15178	13.4
140 l	9298	15.5
240 l	962	16
770 l	1	16
1100 l	0	0

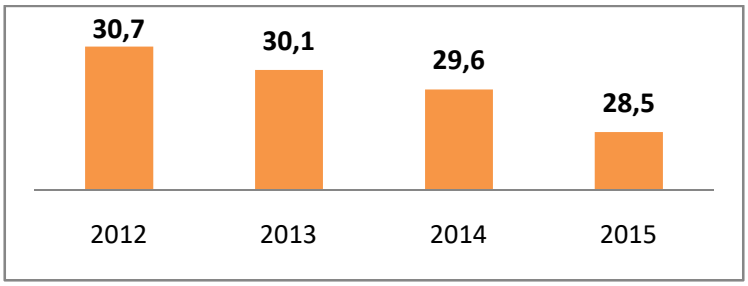
Pour les non-ménages

Taille du bac	Nb de bacs en place	Nb moyen de sorties par an
80 l	600	13.6
140 l	489	18.1
240 l	956	27.7
770 l	168	30.4
1100 l	7	18.1

Pour l'ensemble des usagers

Taille du bac	Nb de bacs en place	Nb moyen de sorties par an
80 l	15778	13.4
140 l	9787	15.6
240 l	1918	21.8
770 l	169	30.3
1100 l	7	18.1

Le taux de présentation moyen des bacs orange est encore en légère baisse et s'établit à 28,5% en moyenne en 2015 avec une variation de 20 à 35% selon les semaines, sans saisonnalité apparente.



Taux de présentation des bacs OMR (en %)

3. QUANTITES COLLECTEES ET ENTREES EN DECHETERIE

3.1. Quantités de déchets collectées en 2015 sur le SMICTOM

Smictom de la Région de Saverne - Quantités collectées par flux en 2015				
Quantités de déchets collectées	tonnes	kg/hab/an	Evolution 2015/2014 en tonnes	Source
OM résiduelles				
OM résiduelles	7 067,76	110,9	-37	SMITOM
Collecte sélective				
Verre	2 758,24	43,3	76	SMITOM
OMCS en PàP	4 603,87	72,2	-56	SMITOM
Déchets occasionnels *				
Gravats	3 542,06	55,6	-1 516	Sita + éD
Plâtre	235,02	3,7	-69	Sita + éD
Amiante-ciment	*22,00*	0,3	2	SMITOM
Déchets verts	1 973,12	31,0		Sita + éD
Déch. verts apports directs chez Vitacompost	1 038,72	16,3	1932	SMITOM
Déchets verts apports sur plateforme Dettwiller	3 007,00	47,2		SMITOM
Papier-carton DT	646,32	10,1	-40	SMITOM
Métaux (féreux et non)	746,39	11,7	5	Sita + éD
Incinérables	1 659,84	26,0	-135	SMITOM
Incinérables autres déchets municipaux	193,62	3,0	160	SMITOM
Non incinérables	2 048,50	32,1	92	SMITOM
Bois	1 873,62	29,4	-120	SMITOM
Mobilier	468,56	7,4	125	SMITOM
DEEE	482,60	7,6	9	SMITOM
Lampes à décharge	1,84	0,0	0	RECYLUM
Batteries	12,16	0,2	7	Alsafer
Huile végétale	8,42	0,1	0	DHGA
Huile de vidange	27,72	0,4	-3	Sévia
Piles	5,45	0,1	0	Corepile
Films radio + num	0,25	0,0	0	Recyclem
DDS filière éco-DDS	53,47	0,8		Eco-DDS
DMS Chimique	8,29	0,1		TREDI
DMS Peinture	37,38	0,6		TREDI
Total OM résiduelles	7 067,76	**110,9**		
Total collecte sélective en PàP	7 362,11	**115,5**		
Total déchèteries	18 092,35	**283,9**		
Total déchets ménagers et assimilés	32 522,22	510,3		
Total déchèteries hors gravats	14 550,29	228,3		
Total déchets ménagers et assimilés hors gravats	28 980,16	454,7		
Nombre d'habitants (données INSEE)		63731,0		

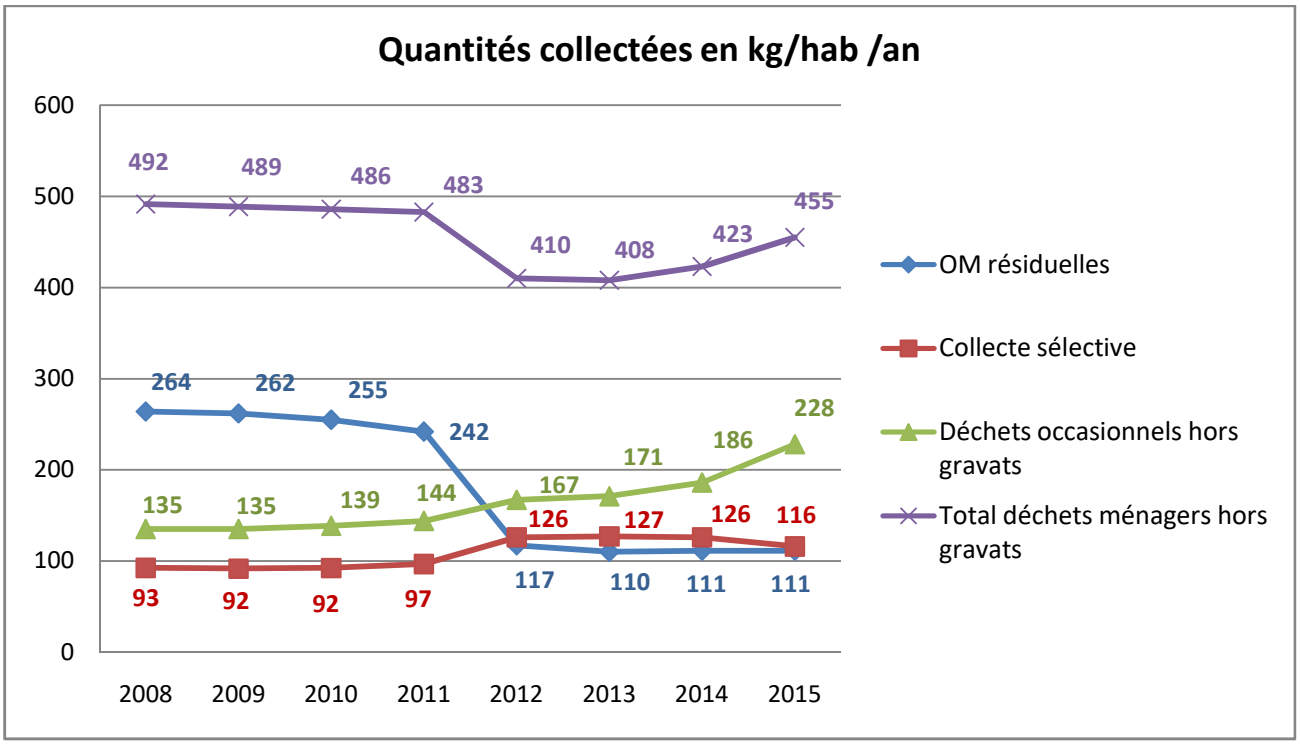
3.2. Evolution des quantités collectées

Après une forte baisse en 2012, les quantités d'ordures ménagères collectées se stabilisent en 2015 à 111 kg/habitant/an pour les OM résiduelles et à 116 kg/hab/an pour la collecte sélective.

Les quantités collectées en déchèterie (hors gravats) ont fortement augmenté et s'élèvent à 228 kg/hab/an (+ 42 kg/hab/an). Cette hausse s'explique principalement par 2 facteurs :

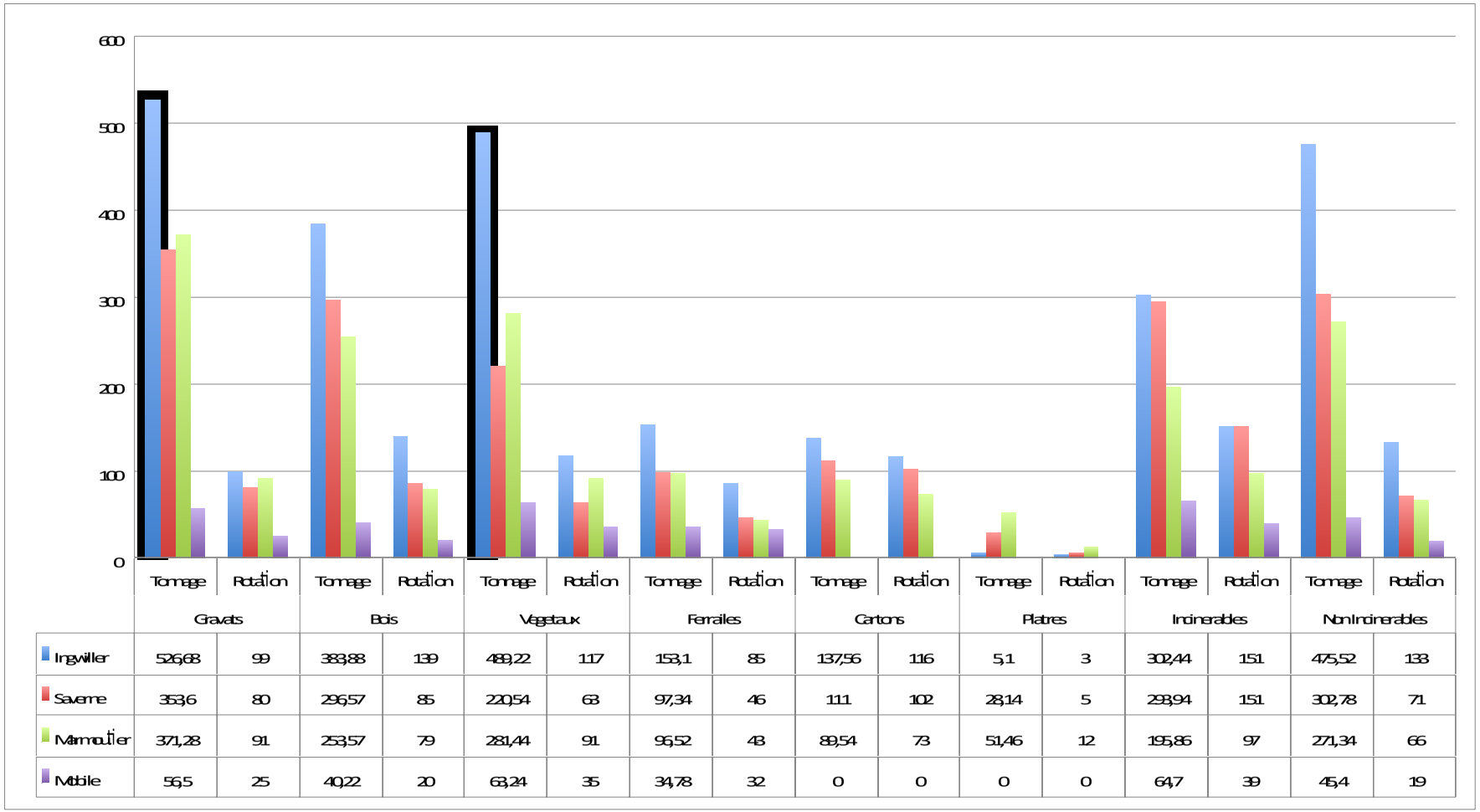
- la méthode de calcul : avant 2015 les papiers-cartons collectés en déchèterie (+10 kg/hab/an) étaient comptés avec la collecte sélective ;
- une forte hausse des déchets verts collectés (+ 30 kg/hab/an). La hausse concerne principalement les dépôts sur la plateforme de déchets verts de Dettwiller dont l'estimation s'est faite plus précise depuis 2015.

En parallèle les quantités de mobilier collectées continuent à augmenter et les dépôts de bois diminuent d'autant.



Quantité de déchets collectés de 2008 à 2015 – en kg/hab/an

Le graphique page suivante présente le nombre de rotations de bennes sur le second semestre 2015, par flux de déchets et par déchèterie.



	Gravats		Bois		Vegetaux		Ferrailes		Cartons		Platres		Incinerables		NonIncinerables	
	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation	Tonnage	Rotation
Ingwiller	526,68	99	383,88	139	489,22	117	153,1	85	137,56	116	5,1	3	302,44	151	475,52	133
Saverne	353,6	80	296,57	85	220,54	63	97,34	46	111	102	28,14	5	298,94	151	302,78	71
Marmoutier	371,28	91	253,57	79	281,44	91	96,52	48	89,54	73	51,46	12	195,86	97	271,34	66
Mobile	56,5	25	40,22	20	63,24	35	34,78	32	0	0	0	0	64,7	39	45,4	19

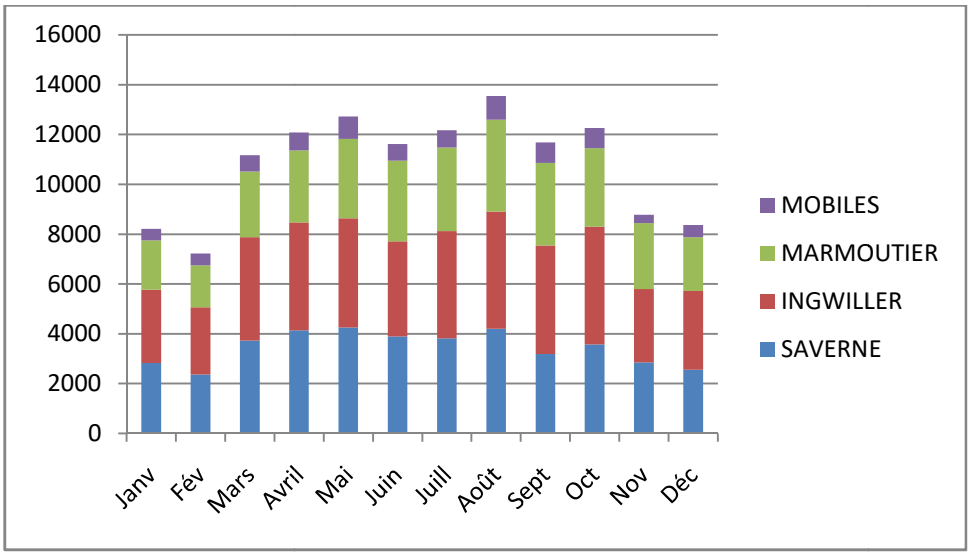
3.3. Fréquentation des déchèteries

Fréquentation des déchèteries fixes et mobiles en nombre d'entrées **tout public en 2015**

Tout public	SAVERNE	INGWILLER	MARMOUTIER	MOBILES	TOTAL
Total	41 404	46 512	33 931	7 990	129 837

Détail des fréquentations 2015 par déchèterie mobile

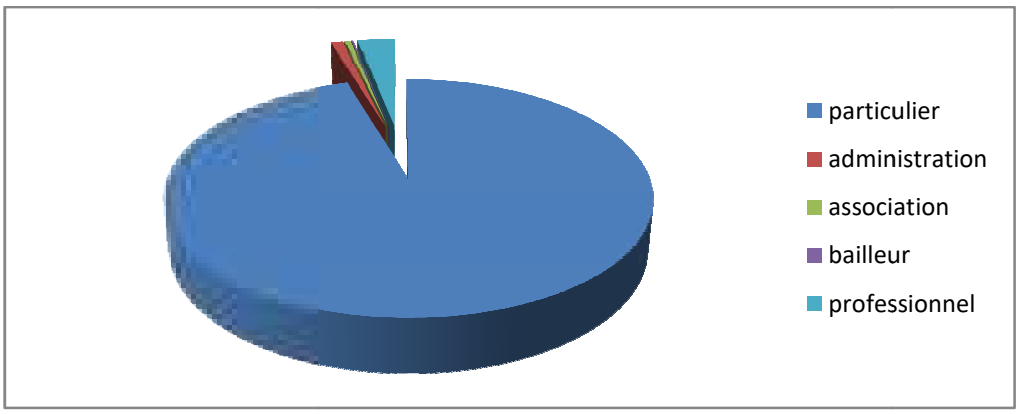
BOUXWILLER	DETTWILLER	DOSSENHEIM	NEUWILLER	PETERSBACH	WINGEN/MO	WOLSCHHEIM	TOTAL
701	1250	1165	970	1661	1476	767	7990



Nombre d'entrées en déchèteries en 2015

Fréquentation des déchèteries fixes et mobiles en nombre d'entrées de **professionnels**

Professionnels	SAVERNE	INGWILLER	MARMOUTIER	MOBILES	TOTAL
Total	1 284	1 540	1 082	45	3 951
Part des professionnels	3.1 %	3.3 %	3.2%	0.6%	3%



Part des professionnels en déchèterie (fréquentation)

Comparaison avec 2014 – impact de la facturation incitative en déchèterie

Le nombre total d'entrées s'élève à 129 837. La fréquentation était de 166 492 en 2014, soit une baisse de 22%. En parallèle, les quantités de déchets déposés strictement en déchèterie (hors apports municipaux directs et hors plateformes de déchets verts) ont chuté de 11%. Cela peut être directement lié à la mise en place de la facturation supplémentaire au 25e passage.

4. COLLECTE DU VERRE

Collecte du verre en apport volontaire

Les **247 conteneurs** mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM. Avec 43 kg/hab/an de verre collecté le Smictom se situe bien au-dessus de la moyenne nationale (29 kg/hab/an en 2013)..

5. TRAITEMENT DES RECYCLABLES COLLECTES EN PORTE-A-PORTE ET REFUS DE TRI

Le SMITOM assure le traitement (tri) et la valorisation des recyclables collectés en porte-à-porte par ses Syndicats de Collecte ainsi que des papiers-cartons collectés en déchèterie.

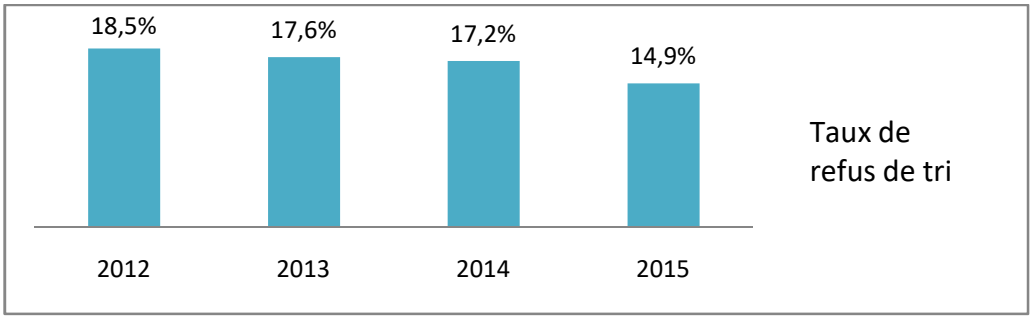
Caractérisations des collectes en porte-à-porte

En 2015, 11 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri de SCHROLL. Elles ont donné les répartitions moyennes suivantes :

						Flacons plastique			
FER	NON FER	Papiers cartons	Briques alim.	Journaux revues	Papier cartons	PET clair	PET coloré	PEHD	**REFUS**
4.4 %	0.4%	14.8%	1.4%	38.9%	15.9%	4.9%	1.6%	2.8 %	**14.9 %**

Evolution des refus de tri

L'évolution des refus de tri depuis la mise en place de la redevance incitative est à la baisse, semblant montrer que la présence d'ambassadeurs du tri sur le terrain en précollecte et le renforcement des consignes de contrôle visuel auprès des équipes des prestataires de collecte ont porté leurs fruits.



6. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne.

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ **230 176 habitants**, regroupés en 8 syndicats de collecte d'ordures ménagères.



SMICTOM de Saverne

CdC du Pays de la Zorn

CdC du Val de Moder

CdC de la Région de Brumath

CdC de la Région de Haguenau

CdC de la Basse-Zorn

SMIEOM de Bischwiller

CdC de l'Uffried

Les activités du SMITOM sont relatives au **traitement** des déchets par :

- Valorisation énergétique dans son usine d'incinération de Schweighouse.
- Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de compostage de Bischwiller.et Dettwiller,
- Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, cartons, plastiques, verres, bois sur des sites répartis en communes ou dans les déchèteries.
- Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en apport volontaire ou en porte à porte.
- Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D. ou CSDND) de Weitbruch pour les déchets ultimes.
- Gestion de la collecte et des soutiens dans le cadre des REP, en lien avec les éco-organismes suivants :
 - Eco-Emballages pour les emballages
 - Eco-Folio pour les journaux, revues, magazines distribués gratuitement
 - OCAD3E pour les DEEE
 - Eco-TLC pour la communication sur les textiles
 - Eco-Mobilier pour les meubles

Les données de bilan relatives au traitement des déchets sont présentées dans le rapport annuel 2015 du SMITOM de Haguenau-Saverne, joint au rapport annuel du Smictom de la région de Saverne.

7. ACTIONS DE COMMUNICATION

Parallèlement à sa mission de collecte et traitement des déchets, le SMICTOM mène des actions de sensibilisation des citoyens, visant à réduire la production de déchets et à favoriser le recyclage.

En 2015, le SMICTOM a communiqué auprès de ses usagers par les moyens suivants :

- l'édition et distribution en boîtes aux lettres d'un calendrier annuel regroupant les informations pratiques sur la prévention et la gestion des déchets,
- l'envoi de 2 lettres d'information jointes aux factures semestrielles,
- un site internet actualisé (21 829 visiteurs en 2015 : +14% par rapport à 2014),
- des conseils téléphoniques en déchèterie et à domicile,
- la mise en œuvre du programme local de prévention.

Le SMICTOM a été également appuyé par le SMITOM, par le biais :

- des ambassadeurs de tri-prévention pour les animations en milieu scolaire,
- d'un soutien financier à hauteur de 50% pour la création et l'impression de supports de communication sur le tri, pouvant aller jusqu'à 100% pour les actions de promotion du compostage et de 25% sur les autres actions de prévention.

8. PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION

8.1. Réalisations de l'année 5

Le Programme de Prévention, prévu de mars 2011 à mars 2016, arrive à la fin de sa 5e année. Les principales actions réalisées en année 5 sont les suivantes :

- Communication envers le grand public (Stop Pub, collecte des textiles, etc)
- Formation d'un réseau de personnes relais à l'éco-consommation.
- Sensibilisation de classes de lycéens à l'éco-consommation.
- Soutien à la création du « Repair Café pays de Saverne » qui anime 8 à 10 ateliers par an sur l'ensemble du territoire.
- Vente de composteurs en bois à coût réduit.
- Poursuite du programme de sensibilisation au compostage, au jardinage au naturel et au broyage, en particulier auprès des scolaires.
- Soutien à l'achat d'un broyeur pour une association.
- Soutien à 3 communes qui gèrent des plateformes locales de déchets verts.
- Accompagnement de 2 périscolaires pour diminuer le gaspillage alimentaire.

8.2. Coûts de la prévention en 2015

Les coûts de la prévention sont suivis par l'outil « cadre des coûts de la prévention » de l'ADEME et saisis sur Sinoé.org. En 2015 les coût se répartissent comme suit :

- charges totales de prévention (incluant des frais de structure) : 163 887 € HT, soit 2,63€/habitant
- produits et soutiens prévention : 98 689 €
- reste à charge : 65 198 €, soit 1 € / habitant / an.

8.3. Perspectives 2016

Le Smictom est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » depuis novembre 2015, suite au dossier présenté en partenariat avec 5 autres structures. L'année 2016 verra le développement de ce projet, en complément de la poursuite d'un programme de prévention dans la durée.

2 nouvelles actions sont d'ores et déjà engagées fin 2015 :

- la refonte du site internet,
- une étude diagnostic pour un schéma territorial de gestion des biodéchets.

9. INDICATEURS FINANCIERS

9.1. Structure générale des dépenses et recettes

Le compte administratif de l'exercice 2015, a été arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement	4 377 964.51
Recettes de fonctionnement	5 978 447.91
soit un excédent de fonctionnement de	1 600 483.40
Dépenses d'investissement	194 207.77
Recettes d'investissement	1 190 277.77
soit un excédent d'investissement de	996 070.00

Résultat net de clôture 2015 = 2 596 553.40 € (il était de **1 851 384,40 €** en 2014).

L'excédent de fonctionnement est en hausse par rapport à l'année précédente mais toujours insuffisant pour assurer le préfinancement des services en attendant le reversement des produits de la RI par les communautés de communes. L'excédent d'investissement est capitalisé pour les futurs projets du syndicat (voir partie « perspectives »).

L'annuité de la dette comporte un amortissement du capital de 202 476,16 € et des intérêts à hauteur de 38 647,66 €.

9.2. Modalités de financement

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Le montant de la facturation aux divers usagers s'élève à **4 508 755€ TTC en 2015.**

- Coût moyen du service facturé par habitant et par an : **72 € TTC/hab**
- Coût moyen du service par tonne de déchet produit : **160 € TTC/t**

(source : matrice des coûts 2015)
Il est à noter qu'en 2014 le coût moyen des services publics d'enlèvement des ordures ménagères sur le Bas-Rhin était de 95 € TTC / habitant.

9.3. Montant des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat

L'ensemble des prestations de SITA et éco-Déchets ont fait l'objet de rapports d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

Le montant total des prestations versées en 2015 à ces 2 entreprises s'élève à 2 567 356 € HT.

(source : matrice des coûts, basée sur les factures rattachées à l'année 2015).

9.4. Montant des recettes perçues au titre de la valorisation matière

Les recettes propres du Smictom sont présentées ci-dessous. Elles sont à compléter par les recettes perçues par le SMITOM de Haguenau-Saverne au titre de la valorisation matière et énergie.

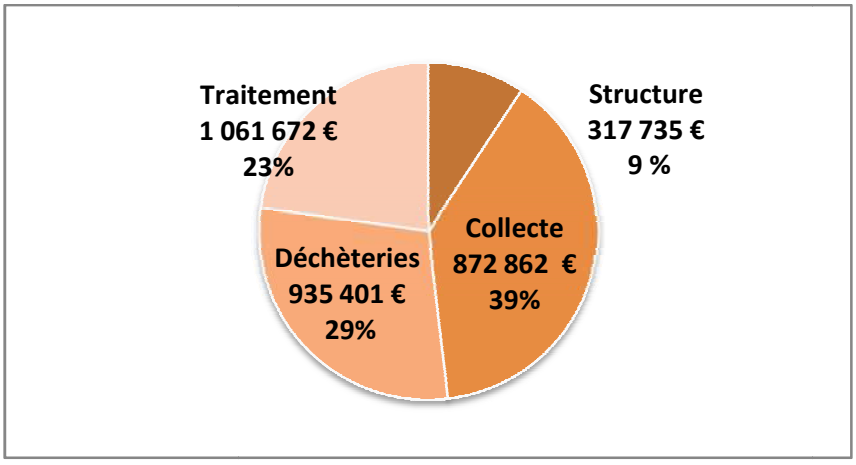
Déchet valorisé	Montant reçu en 2015
Ferrailles	44 041 €
Films argentiques	118 €

9.5. Montant des aides reçues d'organismes agréés (hors prévention)

Organisme financeur	Motif	Montant reçu en 2015
OCAD3E	Collecte DEEE (1 semestre)	8 583 €
Eco-mobilier	Collecte des meubles	40 106 €
Eco-DDS	Collecte des déchets dangereux	2 516 €
SMITOM / Eco-emballages	Embauche ambassadeurs du tri	13 537 €
Aides à l'emploi de l'état	Emplois d'avenir	20 828 €

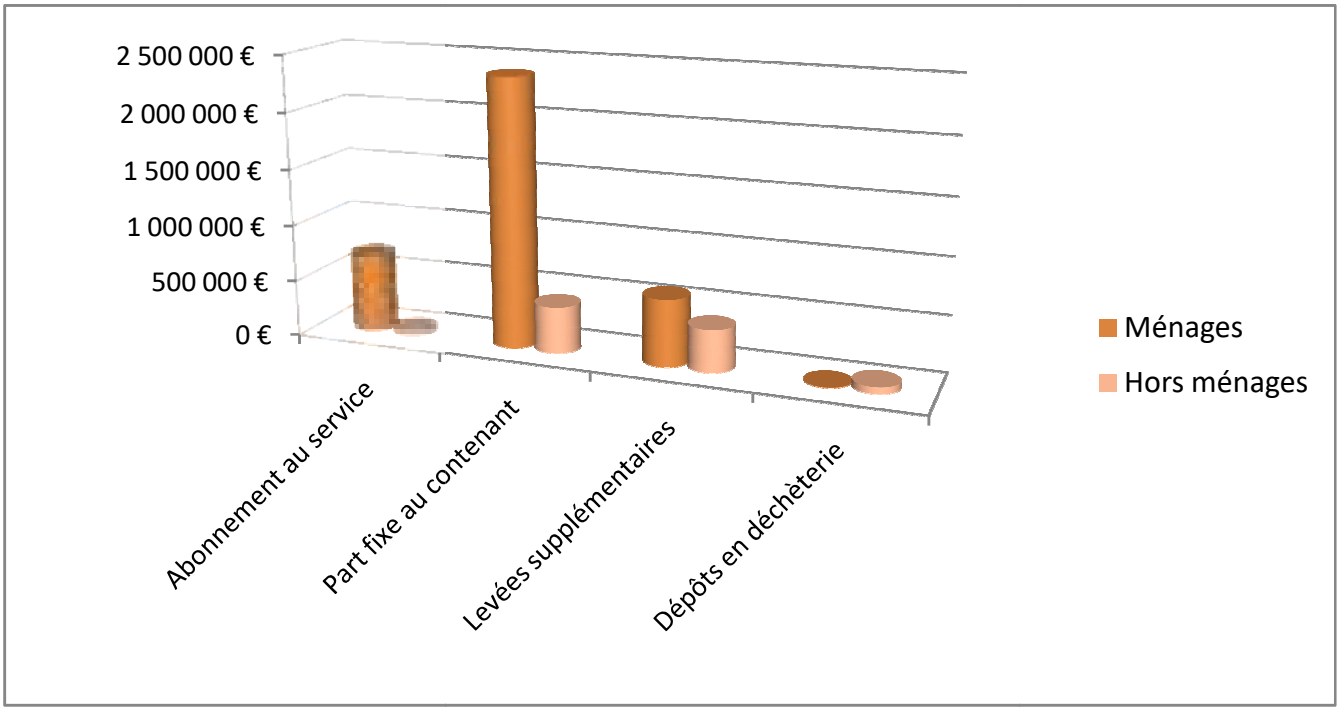
9.6. Analyse des coûts

Depuis 2010, le SMICTOM suit ses coûts selon une méthode standard de l'ADEME (méthode Compta-Coût) qui permet aux divers organismes de se comparer aux autres collectivités assurant des prestations identiques sur le plan financier.



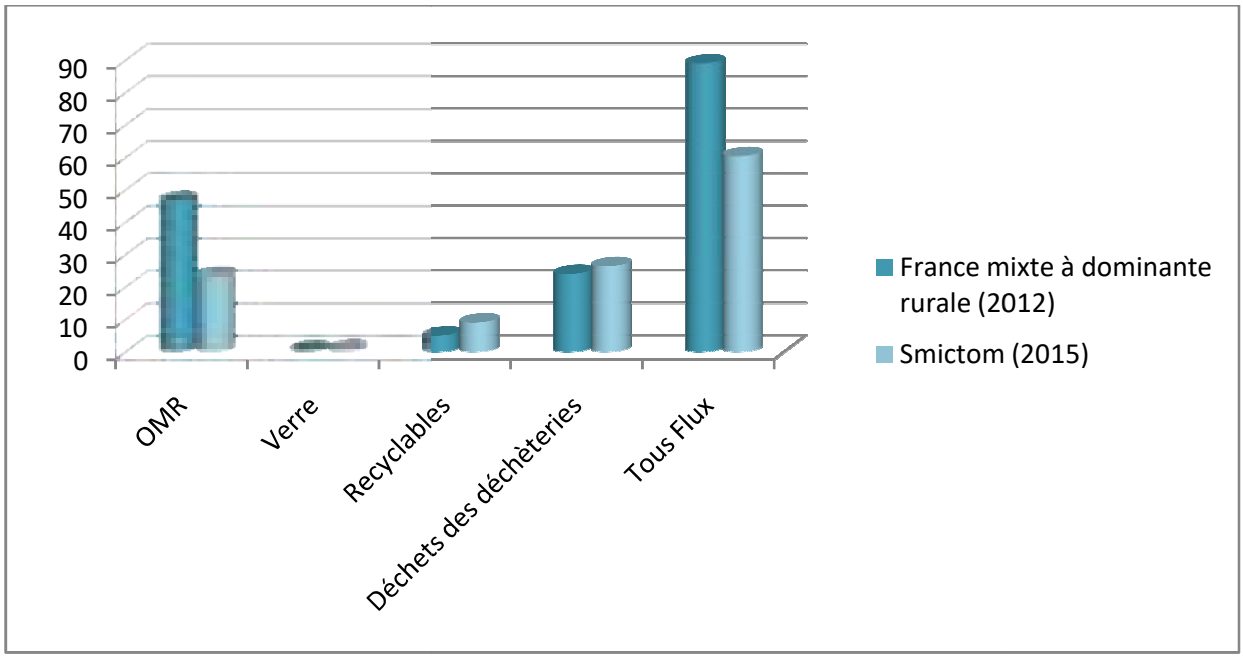
Répartition des charges 2015 en € HT par activité

Les ménages représentent 94% des redevables en nombre et 80% du montant facturé.
La facturation est répartie comme détaillé dans le graphique et le tableau suivants.



Répartition de la facturation de la redevance 2015

	Nombre	Abonnement au service	Part fixe au contenant	Levées suppl.	Dépôts en déchèterie	Total
Ménages	51703	706 847 €	2 372 541 €	589 365 €	3 949 €	3 672 702 €
Hors ménages	3247	50 156 €	409 774 €	372 261 €	57 894 €	890 086 €
Total	54 950 €	757 004 €	2 782 315 €	961 626 €	61 843 €	4 562 788 €



Répartition des coûts aidés en € HT par habitant et par flux

Les coûts de gestion des déchets de déchèterie restent légèrement plus élevés que la moyenne de territoires équivalents en France, mais l'écart s'est nettement resserré par rapport aux années précédentes.

9.7. Tarification du SMITOM

Tarification 2015

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

Part proportionnelle au tonnage incinéré: 40€/tonne + TGAP (4,11 €)

Part proportionnelle au tonnage enfoui: 83€/tonne + TGAP (32 €)

Parts collectes sélectives, proportionnelles aux populations desservies

- 2,05€/hab pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte)

Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : 4€ (6€ en 2013)

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de **603 765 € en 2015** contre 849 122 € en 2014 et 985 975,02 € en 2013.

10. FAITS MARQUANTS 2015 ET PERSPECTIVES 2016

10.1. Faits marquants 2015

Changement de prestataire de collecte

Le marché de collecte a été passé pour une nouvelle période de 6 ans (juillet 2015 à juin 2021) avec la société éco-Déchets Alsace suite à un appel d'offre européen.

Les prestations de l'entreprise et le service rendu à l'usager sont similaires à ce qu'il se faisait lors du précédent marché.

Instauration de la facturation supplémentaire en déchèterie à partir du 25e apport pour les particuliers

Cette tarification à visée incitative a été mise en place dès le 1er janvier. Elle a un impact positif sur les fréquentations mais pas sur les quantités collectées.

Déménagement du siège

Les bureaux du syndicat ont déménagé en mai 2015, toujours à Saverne.

Aménagement d'une seconde entrée à la déchèterie d'Ingwiller

Les travaux devant permettre de faciliter la circulation à l'approche de la déchèterie ont été réalisés.

10.2. Perspectives 2016

2016 devrait voir la réalisation de nombreux projets : la réorganisation du secrétariat commun, les travaux de mise aux normes des déchèteries fixes, l'aménagement de la déchèterie mobile de Wingen-sur-Moder, l'étude pour un schéma territorial de gestion des déchets organique et éventuellement une étude pour l'optimisation du réseau de déchèteries…

En parallèle, la réduction des refus de tri pour atteindre un taux de refus s'approchant de 10% reste parmi les objectifs prioritaires.

Fait à Saverne, le 27 juin 2016

Le Président du SMICTOM,
Joseph CREMMEL